



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**

**Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344**

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Furniture CRCC for RCMP Sinclair Ce	
Solicitation No. - N° de l'invitation E0276-200119/A	Date 2019-05-03
Client Reference No. - N° de référence du client E0276-200119	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VIC-216-7725	
File No. - N° de dossier VIC-9-42021 (216)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-05-16	Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thorne, Darlene	Buyer Id - Id de l'acheteur vic216
Telephone No. - N° de téléphone (250) 216-3168 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA See herein	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur

vic216

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

VIC-9-42021

1

Version C.4 avril 2019

Annexe E — INVITATION À SOUMISSIONNER (IAS) standard

Les instructions du processus et des exemples sont disponibles sur le site Web de l'Ameublement sous l'onglet Instructions.

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Annexe A – Besoin et base de paiement

- Table 1 – Produits - Catégories 1A, 1B, 2, 5
- Table 2 – Livraison - Catégories 1A, 1B, 2, 5
- Table 3 – Installation - Catégories 1A, 1B, 2, 5
- Table 4 – Produits – Catégorie 3
- Table 5 – Livraison – Catégorie 3
- Table 6 – Installation – Catégorie 3
- Table 7 – Produits – Catégorie 6
- Table 8 – Livraison – Catégorie 6
- Table 9 – Installation – Catégorie 6
- Table 10 - Les finis standard et les installations canadiennes permettant de respecter les attestations de livraison
- Table 11 - Évaluation des offres et total du contrat – Catégories 1A, 1B, 2, 5
- Table 12 - Évaluation des offres et total du contrat – Catégorie 3
- Table 13 - Évaluation des offres et total du contrat – Catégorie 6
- Table 14 - Représentant autorisé du soumissionnaire

Annexe B – Exigences Relatives à la sécurité

Annexe C – Plan(s) d'étage

Annexe D – Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

Annexe E – Processus d'autorisation des tâches et formulaire TPSGC-PWGSC 572 – Autorisation de tâches

Annexe F – Calendrier provisoire

Annexe G – Première page du contrat

Annexe H – Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – attestation

Annexe I – Instruments de paiement électronique

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

3

Version C.4 avril 2019

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

4

Version C.4 avril 2019

Guide des Clauses et Conditions pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Évaluation des soumissions

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission Les soumission doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 2019-05-16 b. 1400 heure normale du Pacifique (HNP)
À l'emplacement physique (<i>le cas échéant</i>)	Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Région du Pacifique 401 – 1230 rue Government Victoria, C.-B. V8W 3X4 Télécopieur : (250) 363-3344
À l'adresse de courriel (<i>le cas échéant</i>)	Sans objet
Option de soumission supplémentaire service epost Connect:	TPSGC.RPReceptiondessoumissions-PRBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	Au plus tard le Lundi 13 Mai 2019 à 14h00 heure normale du Pacifique (HAP)

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.
a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.

		Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
	c.	Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)	
	Nom :	Darlene Thorne
	Titre :	Officier d'approvisionnement
	Ministère, organisme ou société d'État :	Services publics et Approvisionnement Canada
	Adresse :	401-1230 rue Government, Victoria, C.-B. V8W 3X4 Canada
	N° de téléphone :	(250) 216-3168
	Courriel :	Darlene.Thorne@tpsgc-pwgsc.gc.ca
4.2	Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat) <i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i> <i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
5.	Modalités de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation (facultatif)	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i>	
	Adresse :	
7.	Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.	
	<input type="checkbox"/>	Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense , L.R.C. 1985, ch. D-1.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

6

Version C.4 avril 2019

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 5

Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s):

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : 6

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

****Veuillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.****

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie(s) de produits :

Tableau 1 — Tableau des produits – Catégories 1A, 1B, 2, 5

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 1a - Voir l'annexe C et les plans d'étage.						
1		ÉTIQUETTE : 1A-2 Panneau additionnel pour intimité à la surface de travail Non-électrifié ÉLÉMENT INFÉRIEUR 1 : tissu ÉLÉMENT INFÉRIEUR 2 : tissu ÉLÉMENT SUPÉRIEUR 1 : tissu ÉLÉMENT SUPÉRIEUR 2 : tissu 610mm (24 in./po)	7		\$	\$
2		ÉTIQUETTE : 1A-1 Panneau additionnel pour intimité à la surface de travail Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail ÉLÉMENT INFÉRIEUR 1 : Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu ÉLÉMENT INFÉRIEUR 2 : tissu ÉLÉMENT SUPÉRIEUR 1 : tissu ÉLÉMENT SUPÉRIEUR 2 : tissu 1219mm (48 in./po)	4		\$	\$
3		ÉTIQUETTE : 1A-4 Panneau additionnel pour intimité à la surface de travail Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail ÉLÉMENT INFÉRIEUR 1 : Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu ÉLÉMENT INFÉRIEUR 2 : tissu ÉLÉMENT SUPÉRIEUR 1 : tissu ÉLÉMENT SUPÉRIEUR 2 : Rail d'accessoires 1524mm (60 in./po)	2		\$	\$
4		ÉTIQUETTE : 1A-5 Panneau additionnel pour intimité à la surface de travail Prise(s) électrique(s) au dessous de la surface de travail ÉLÉMENT INFÉRIEUR 1 : Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu ÉLÉMENT INFÉRIEUR 2 : Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu ÉLÉMENT SUPÉRIEUR 1 : tissu ÉLÉMENT SUPÉRIEUR 2 : Rail d'accessoires 1524mm (60 in./po)	1		\$	\$
				Total des produits		\$
				Catégorie 1a :		\$

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

9

Version C.4 avril 2019

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 1b						
5	ACPRPMAFxxxxxxx09 24xx	ÉTIQUETTE : 1A-2.1 Accessoires Panneaux d'intimité Monté sur cloison givré HAUTEUR: 9	7		\$	\$
6	ACPRPMAFxxxxxxx09 48xx	ÉTIQUETTE :1A-1.1 Accessoires Panneaux d'intimité Monté sur cloison Givré HAUTEUR: 9 LARGEUR : 48	4			
7	ACPRPMAFxxxxxxx09 60xx	ÉTIQUETTE : 1A-4.1 Accessoires Panneaux d'intimité Monté sur cloison Givré HAUTEUR : 9 LARGEUR : 60	3			
8	1bFFHREN24L60WN OLNY	ÉTIQUETTE : 1B-2 Surfaces de travail Monté sur cloison Stratifiés haute pression Rectangulaire HAUTEUR : 29-31" LARGEUR : 60 PROFONDEUR: 24	4			
9	ACPSMPLxxxxxxxxx xxxx	Accessoires Organisateur à papier Monté sur cloison En plastique rigide	4			
10	ACIOPMPLxxxxxxxxx xxxx	Accessoires Paniers à papier Monté sur cloison En plastique rigide	4			
11	ACBIPMPLxxxxxxxxx xxx	Accessoires Bac Monté sur cloison En plastique rigide	4			
12	ACTHPMPLxxxxxxxxx xxxx	Accessoires Support de téléphone Monté sur cloison En plastique rigide	4			
13	1bFFHREG24L72WN OLNY	ÉTIQUETTE : 1b-7 Systèmes autonomes Surfaces de travail à hauteur fixe Rectangulaire	1			

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

10

Version C.4 avril 2019

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
		2 pignons complets Profondeur : 24 Longueur : 72 Hauteur : 29 Pas d'écran de confidentialité Modestie en stratifié Pas de puissance / données Passe-fils : oui				
14	1bSBBMCAA1524XX KXXX	ÉTIQUETTE : 1B-6 Classement et stockage Boîte de piédestal / boîte / fichier Mobile Métal peint Largeur : 15 Profondeur : 24 Hauteur : n/a Siège de coussin : non Serrures : à clé	1			
15	1bSPBMCAA1524XXY KXX	ÉTIQUETTE : 1B-3 Classement et stockage Boîte / dossier de piédestal Mobile Roulettes Métal peint Largeur : 15 Profondeur : 24 Hauteur : n/a Siège de coussin : oui Serrures : à clé				
				Total des produits Catégorie 1b :		\$
Catégorie 2						
16	2WSSREXXL30L48BE LXX	ÉTIQUETTE : 2-1 Surfaces de travail individuelles à hauteur réglable Position assise ou debout Rectangulaire Stratifié 48" L x 30" W x (23" to 48.7" H) Électrique	4		\$	\$
17	2WSSREXXL30L60BE LXX	ÉTIQUETTE : 2-2 Surfaces de travail individuelles à hauteur réglable Position assise ou debout Rectangulaire Stratifié 30" L x 60" W x (23" to 48.7" H) Électrique	1		\$	\$
				Total des produits Catégorie 2 :		\$

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

11

Version C.4 avril 2019

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 5						
15	5MOADUARMCLPMT XXXXX	Support d'écran Deux bras Fixé par une pince	5		\$	\$
				Total des produits Catégorie 5 :		\$
Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA <i>(ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie)</i>						
Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.						
Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA		Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
16	ÉTIQUETTE : 1B-NSA3 Surfaces de travail 2 extrémités de pignon complètes (avec modestie) Stratifié haute pression Rectangulaire		1		\$	\$
Ajouter des lignes au besoin.				Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison – Catégories 1A, 1B, 2, 5

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR				
N° du produit tiré du Tableau 1	Catégories 401 rue Burrard Vancouver, C.-B. V6C 3R2 Canada	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Unité de distribution	Qté estimée	Prix de lot ferme \$	Total étendu (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1 - 4	Catégorie 1A	2019-07-10	[Normales]				\$	\$
5 - 15	Catégorie 1B	2019-07-10	[Normales]				\$	\$
16 - 17	Catégorie 2	2019-07-10	[Normales]				\$	\$
18	Catégorie 5	2019-07-10	[Normales]				\$	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA // À coordonner avec le chargé de projet avant la commande de produits.</p> <p>**Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues. <i>Ajouter des lignes au besoin.</i></p>				Total des livraisons : \$				

Tableau 3 – Installation - Catégories 1A, 1B, 2, 5

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR					
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Unité de distribution	Qté estimée	Prix de lot ferme \$	Total étendu \$	
1 -4	Catégorie 1A	2019-07-17	[Normales]				\$	\$	
5 - 15	Catégorie 1B	2019-07-17	[Normales]				\$	\$	
16 - 17	Catégorie 2	2019-07-17	[Normales]				\$	\$	
18	Catégorie 5	2019-07-17	[Normales]				\$	\$	
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. <i>Ajouter des lignes au besoin.</i>				Prix total de l'installation :				\$	

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

14

Version C.4 avril 2019

Tableau 4 – Tableau des produits – Catégorie 3

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	3FLT4DXXPM30D18 XXXX	ÉTIQUETTE : 3-2 Classeur Latéral 4 tiroirs Métal peinturé 30" W x 18" D avec clé	1		\$	\$
2	3TDWCSXXLM24D2 454XK	ÉTIQUETTE : 05-Mar Tours de stockage personnel 2 tiroirs avec penderie et rangement Stockage fermé Stratifié Largeur : 24 Profondeur : 24 Hauteur : 54 À clé	4		\$	\$
3	3TDWCSXXLM24D2 456XK	ÉTIQUETTE : 06-Mar Tours de stockage personnel 2 tiroirs avec penderie et rangement Stockage fermé Stratifié Largeur : 24 Profondeur : 24 Hauteur : 66 À clé	1		\$	\$
<i>Ajouter des lignes au besoin.</i>				Total des produits		\$

Tableau 5 – Livraison – Catégorie 3

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR					
N° du produit tiré du Tableau 1	Catégories	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Unité de distribution	Qté estimée	Prix de lot ferme \$	Total étendu (Qté x Prix unitaire ferme) \$	
1 - 3	Catégorie 3	2019-07-10	[Normales]				\$	\$	
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA // À coordonner avec le chargé de projet avant la commande de produits.</p> <p>**Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues. <i>Ajouter des lignes au besoin.</i></p>				<p>Total des livraisons Catégorie 3 :</p>					\$

Tableau 6 – Installation – Catégorie 3

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR					
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Unité de distribution	Qté estimée	Prix de lot ferme \$	Total étendu \$	
1 - 3	Catégorie 3	2019-07-17	[Normales]				\$	\$	
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. <i>Ajouter des lignes au besoin.</i></p>				<p>Prix total de l'installation Catégorie 3 :</p>					\$

Tableau 7 – Tableau des produits – Catégorie 6

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	6KBSBHxxSY15XXXR OYX	ÉTIQUETTE : 6-7 Siège de cuisinette Tabouret de bar hauteur de la barre Traîneau Polymère Sans accoudoirs Coussins De Siège : Oui	4		\$	\$
2	6KKCSAxxLY16XXX MOYX	ÉTIQUETTE : 6-3 Siège de cuisinette Chaise de cuisinette hauteur régulière Quatre pieds Polymère Sans accoudoirs Coussins De Siège : Oui	2		\$	\$
3	6MTRFTRECL24L72 WYYY	ÉTIQUETTE : 6-4 tables de réunion et de formation entraînement Rabattable Rectangulaire C-Legs, T-Legs or Y-Legs Stratifié Profondeur – largeur – diamètre : 24 Longueur : 72 Hauteur : 29 Puissance/Données : oui Panneau de modestie : oui Verrouillage des roulettes : oui	2		\$	\$
				Total des produits Catégorie 6 :		\$
<p>Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA <i>(ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie)</i></p> <p>Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.</p>						
Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA		Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
4	ÉTIQUETTE : NSA-1 Table Table pour cuisinette Côtés pleine largeur a hauteur de tabouret Bordure en pareil Rectangulaire		1		\$	\$

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

17

Version C.4 avril 2019

	Surface stratifié haute pression Sans alimentation électrique et donnée Profondeur : 30 Largeur ou longueur : 42 Hauteur : 36-42				
5	ÉTIQUETTE : NSA-2 Table à réunion Pattes central sur disc Stratifié Rond Largeur : 24	1			
<i>Ajouter des lignes au besoin.</i>			Total des produits Non-SA :		\$

Tableau 8 – Livraison – Catégorie 6

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR				
N° du produit tiré du Tableau 1	Catégories 401 rue Burrard Vancouver, C.-B. V6C 3R2 Canada	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Unité de distribution	Qté estimée	Prix de lot ferme \$	Total étendu (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1 - 3	Catégorie 6	2019-07-10	[Normales]				\$	\$
4 - 5	Non-SA	2019-07-10	[Normales]				\$	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA // À coordonner avec le chargé de projet avant la commande de produits. **Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues. <i>Ajouter des lignes au besoin.</i>				Total des livraisons Catégorie 6 :				\$

Tableau 9 – Installation – Catégorie 6

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR				
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Unité de distribution	Qté estimée	Prix de lot ferme \$	Total étendu \$
1 -3	Catégorie 6	2019-07-17	[Normales]				\$	\$
4 - 5	Non-SA	2019-07-17	[Normales]				\$	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. Ajouter des lignes au besoin.</p>				Prix total de l'installation Catégorie 6 :				\$

Tableau 10 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
	<p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	[adresse]
B	Plateforme	[Pour tailles non standard, s'il y a lieu]
C	Ascenseur	[Existant ou inexistant] [Capacité pondérale, p. ex. maximum ½ tonne] [Taille – largeur x profondeur]
D	Porte	[Taille – hauteur x largeur]
E	Monte-charge	[Lieu]
F	Autre (préciser)	

3.	Continuité des attestations	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 11 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

Catégories 1A, 1B, 2, 5

1	Total ferme des produits - Catégorie 1A (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des produits – Catégorie 1B (Tableau 1)	\$
3	Total ferme des produits – Catégorie 2 (Tableau 1)	\$
4	Total ferme des produits – Catégorie 5 (Tableau 1)	\$
5	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
6	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(<i>s'il y a lieu</i>)	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) [<i>À supprimer au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
10	Taxes applicables : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 12 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

Catégorie 3

1	Total ferme des produits - Catégorie 3 (Tableau 4)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 5)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 6)	\$
4	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(<i>s'il y a lieu</i>)	\$
5	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4) [<i>À supprimer au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
6	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 4) : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
7	Taxes applicables : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
8	Coût estimatif total (6+7) : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$

* Taxes applicables en sus.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

21

Version C.4 avril 2019

Tableau 13 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

Catégorie 6

1	Total ferme des produits - Catégorie 6 (Tableau 7)	\$
2	Total ferme des produits – Non-SA (Tableau 7)	
3	Total ferme des livraisons (tableau 8)	\$
4	Total ferme des installations (Tableau 9)	\$
5	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(<i>s'il y a lieu</i>)	\$
6	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5) [<i>À supprimer au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
7	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 4 + 5) : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
8	Taxes applicables : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
9	Coût estimatif total (7+8) : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 14 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

22

Version C.4 avril 2019

ANNEXE B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

-- CETTE 'ANNEXE NE S'APPLIQUE PAS À CETTE IAS/CONTRAT --

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

23

Version C.4 avril 2019

**ANNEXE C
PLAN(S) D'ÉTAGE**

--VEUILLEZ VOIR LES DESSINS PDF ATTACHÉS. Des CADD automatiques sont disponibles sur demande pour les détenteurs d'arrangement en matière d'approvisionnement dans le cadre du volet général.--

Sollicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

24

Version C.4 avril 2019

ANNEXE D Spécifications supplémentaires, certifications

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA (*s'il y a lieu*) qui fait partie du besoin.

1. Spécifications

2. Attestation

.1 Conformité des produits non disponibles

2.1 Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.

ANNEXE E PROCESSUS D'AUTORISATION DES TÂCHES ET FORMULAIRE TPSGC-PWGSC 572 - AUTORISATION DE TÂCHES

i. Autorisation de tâches

La totalité ou une partie des travaux du contrat seront réalisés sur demande, au moyen d'une autorisation de tâches. Les travaux décrits dans l'autorisation de tâches doivent être conformes à la portée du contrat.

ii. Processus d'autorisation de tâches

1. Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur une description des tâches au moyen du formulaire « Autorisation de tâches » de l'annexe E.
2. L'AT comprendra au minimum les informations suivantes :
 - o Une liste détaillée des produits requis
 - o Un plan d'étage
 - o Un calendrier actualisé de livraison et d'installation
 - o Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations (tableau 9 de l'annexe A)L'AT comprendra également les bases et les méthodes de paiement applicables, comme le précise le contrat
3. Dans les 7 jours civils suivant la réception de l'AT, l'entrepreneur doit fournir au chargé de projet le coût total estimatif proposé pour l'exécution des tâches et une ventilation de ce coût, établie conformément à la Base de paiement du contrat précisée à l'annexe A.
4. L'entrepreneur ne doit pas commencer les travaux avant la réception de l'AT autorisée par chargé de projet. L'entrepreneur reconnaît qu'avant la réception d'une AT, le travail effectué sera à ses propres risques.

iii. Limite d'autorisation de tâches

Le chargé de projet peut autoriser les autorisations de tâches individuelles jusqu'à une limite de _____ \$ (*montant inséré au moment de l'attribution du contrat*, les taxes applicables incluses, y compris toutes révisions.

Une autorisation de tâches qui dépasserait cette limite doit être autorisée l'autorité contractante avant d'être émise.

iv. Garantie des travaux minimums – tous les travaux réalisés au moyen d'autorisations de tâches

1. Dans cette clause,
 - « valeur maximale du contrat » signifie le montant indiqué à la clause « Limite des dépenses » énoncée dans le contrat;
 - « valeur minimale du contrat » signifie :
 - Catégorie 1: 5 000,00\$ taxes applicables incluses.
 - Catégorie 2: 0,00\$ taxes applicables incluses.
 - Catégorie 3: 5 000,00\$ taxes applicables incluses.
 - Catégorie 5: 0,00\$ taxes applicables incluses.
 - Catégorie 6: 5 000,00\$ taxes applicables incluses.
2. L'obligation du Canada en vertu du contrat consiste à demander des travaux jusqu'à concurrence de la valeur minimale du contrat ou, au choix du Canada, de payer l'entrepreneur à la fin du contrat conformément au paragraphe 3. En contrepartie de cette obligation, l'entrepreneur convient de se tenir prêt, pendant toute

la durée du contrat, à exécuter les travaux décrits dans le contrat. La responsabilité maximale du Canada à l'égard des travaux exécutés dans le cadre du contrat ne doit pas dépasser la valeur maximale du contrat, à moins d'une augmentation autorisée par écrit par l'autorité contractante.

3. Si le Canada ne demande pas de travaux pour un montant correspondant à la valeur minimale du contrat pendant la période du contrat, le Canada paiera à l'entrepreneur la différence entre la valeur minimale du contrat et le coût total des travaux demandés.
4. Si le Canada résilie le contrat en totalité ou en partie pour inexécution, le Canada n'assumera aucune obligation envers l'entrepreneur en vertu de cette clause.

5. Limite des dépenses - Total cumulatif de toutes les autorisations de tâches

1. La responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur dans le cadre du contrat pour toutes les autorisations de tâches autorisées, y compris toutes révisions, ne doit pas dépasser la somme de _____ \$ (*montant inséré au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.
2. Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins qu'une augmentation ait été approuvée, par écrit, par l'autorité contractante.
3. L'entrepreneur doit informer, par écrit, l'autorité contractante concernant la suffisance de cette somme :
 - a. lorsque 75 p. 100 de la somme est engagée, ou
 - b. quatre (4) mois avant la date d'expiration du contrat, ou
 - c. dès que l'entrepreneur juge que la somme est insuffisante pour l'achèvement des travaux requis dans le cadre des autorisations de tâches, y compris toutes révisions, selon la première de ces conditions à se présenter.
4. Lorsqu'il informe l'autorité contractante que les fonds du contrat sont insuffisants, l'entrepreneur doit lui fournir par écrit une estimation des fonds additionnels requis. La présentation de cette information par l'entrepreneur n'augmente pas la responsabilité du Canada à son égard.

6. Base de paiement

L'une des bases de paiement suivantes fera partie de l'autorisation de tâches (TA) approuvée.

Toutes les autorisations de tâches contiendront leur propre base de paiement. Le prix de la tâche sera déterminé en conformité avec la base de paiement à l'annexe A dans chaque TA émise.

(a) Prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s) - AT

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu de l'autorisation de tâches (AT), l'entrepreneur sera payé un(des) prix unitaire(s) ou un(des) prix de lot ferme(s) précisés dans l'annexe A et dans l'autorisation de tâches autorisée. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

(b) Prix plafond - AT

L'entrepreneur sera remboursé pour les coûts qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux établis conformément à la base de paiement à l'annexe A, jusqu'au prix plafond précisé dans l'AT autorisée. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le prix plafond est assujéti à un rajustement à la baisse afin de ne pas dépasser les coûts réels engagés raisonnablement dans l'exécution des travaux et établis conformément à base de paiement.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

(c) AT assujettie à une limitation de dépenses

L'entrepreneur sera remboursé pour les coûts qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux établis conformément à la base de paiement à l'annexe A, jusqu'à la limitation des **dépenses** indiquée dans l'AT autorisée.

La responsabilité du Canada envers l'entrepreneur en vertu de l'AT autorisée ne doit pas dépasser la limitation des dépenses indiquée dans l'AT autorisée. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ou du prix des travaux précisés dans toute AT autorisée découlant de tout changement à la conception, ou de toute modification ou interprétation des travaux, ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

7. Rapports d'utilisation périodiques – contrats avec autorisations de tâches

L'entrepreneur doit compiler et tenir à jour des données sur les services fournis au gouvernement fédéral, conformément à l'autorisation de tâches approuvée émise dans le cadre du contrat.

L'entrepreneur doit fournir ces données sur demande à l'autorité contractante conformément aux exigences d'établissement de rapports précisées ci-dessous. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit en être indiquée. Si aucun service n'a été fourni pendant une période donnée, l'entrepreneur doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées à l'autorité contractante dans les 15 jours civils au plus suivant la réception d'une demande écrite.

Exigence en matière de rapport - Explications

Il faut tenir à jour un dossier détaillé de toutes les tâches approuvées pour chaque contrat avec une autorisation de tâches (AT). Le dossier doit comprendre

Pour chaque AT autorisée:

- i. le numéro de la tâche autorisée ou le numéro de révision de la tâche;
- ii. le titre ou une courte description de chaque tâche autorisée;
- iii. le coût estimatif total précisé dans l'AT autorisée de chaque tâche, excluant les taxes applicables;
- iv. le montant total, excluant les taxes applicables, dépensé jusqu'à maintenant pour chaque AT autorisée;
- v. dates de début et de fin de chaque AT autorisée;
- vi. l'état actuel de chaque AT autorisée, (s'il y a lieu).

Pour toutes les AT autorisées:

- i. Le montant (excluant les taxes applicables) précisé dans le contrat (selon la dernière modification, s'il y a lieu) de la responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur pour toutes les AT autorisées;
- ii. le montant total, excluant les taxes applicables, dépensé jusqu'à présent pour toutes les AT autorisées.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

28

Version C.4 avril 2019

8. Période du contrat

Période du contrat : À partir de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 décembre 2019 inclus.

L'autorité contractante ou le client autorisé peut établir des autorisations de tâches à partir de la date d'attribution du contrat jusqu'à minuit le 31 décembre 2019. Les obligations contractuelles et les dates d'achèvement des éléments livrables dans le cadre des autorisations de tâches peuvent s'étendre au-delà du 31 décembre 2019 et prendront fin une fois les tâches finales pleinement réalisées et toutes les obligations remplies, par exemple les paiements (intérêts compris), les obligations en matière de garantie et les droits de vérification.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

29

Version C.4 avril 2019

Task Authorization Autorisation de tâche

Instruction for completing the form PWGSC - TPSGC 572 - Task Authorization (Use form DND 626 for contracts for the Department of National Defence)	Instruction pour compléter le formulaire PWGSC - TPSGC 572 - Autorisation de tâche (Utiliser le formulaire DND 626 pour les contrats pour le ministère de la Défense)
---	--

Contract Number
Enter the PWGSC contract number.

Numéro du contrat
Inscrire le numéro du contrat de TPSGC.

Contractor's Name and Address
Enter the applicable information

Nom et adresse de l'entrepreneur
Inscrire les informations pertinentes

Security Requirements
Enter the applicable requirements

Exigences relatives à la sécurité
Inscrire les exigences pertinentes

Total estimated cost of Task (Applicable taxes extra)
Enter the amount

Coût total estimatif de la tâche (Taxes applicables en sus)
Inscrire le montant

For revision only

Aux fins de révision seulement

TA Revision Number
Enter the revision number to the task, if applicable.

Numéro de la révision de l'AT
Inscrire le numéro de révision de la tâche, s'il y a lieu.

Total Estimated Cost of Task (Applicable taxes extra) before the revision
Enter the amount of the task indicated in the authorized TA or, if the task was previously revised, in the last TA revision.

Coût total estimatif de la tâche (Taxes applicables en sus) avant la révision
Inscrire le montant de la tâche indiquée dans l'AT autorisée ou, si la tâche a été révisée précédemment, dans la dernière révision de l'AT.

Increase or Decrease (Applicable taxes extra), as applicable
As applicable, enter the amount of the increase or decrease to the Total Estimated Cost of Task (Applicable taxes extra) before the revision.

Augmentation ou réduction (Taxes applicables en sus), s'il y a lieu
S'il y a lieu, inscrire le montant de l'augmentation ou de la réduction du Coût total estimatif de la tâche (Taxes applicables en sus) avant la révision.

1. Required Work: Complete sections A, B, C, and D, as required.

1. Travaux requis : Remplir les sections A, B, C et D, au besoin.

A. Task Description of the Work required:

Complete the following paragraphs, if applicable. Paragraph (a) applies only if there is a revision to an authorized task.

A. Description de tâche des travaux requis :

Remplir les alinéas suivants, s'il y a lieu : L'alinéa (a) s'applique seulement s'il y a révision à une tâche autorisée.

(a) Reason for revision of TA, if applicable: Include the reason for the revision; i.e. revised activities; delivery/completion dates; revised costs. Revisions to TAs must be in accordance with the conditions of the contract. See Supply Manual 3.35.1.50 or paragraph 6 of the Guide to Preparing and Administering Task Authorizations.

(a) Motif de la révision de l'AT, s'il y a lieu : Inclure le motif de la révision c.-à.-d., les activités révisées, les dates de livraison ou d'achèvement, les coûts révisés. Les révisions apportées aux AT doivent respecter les conditions du contrat. Voir l'article 3.35.1.50 du Guide des approvisionnements ou l'alinéa 6 du Guide sur la préparation et l'administration des autorisations de tâches.

(b) Details of the activities to be performed (include as an attachment, if applicable)

(b) Détails des activités à exécuter (joindre comme annexe, s'il y a lieu).

(c) Description of the deliverables to be submitted (include as an attachment, if applicable).

(c) Description des produits à livrer (joindre comme annexe, s'il y a lieu).

(d) Completion dates for the major activities and/or submission dates for the deliverables (include as an attachment, if applicable).

(d) Les dates d'achèvement des activités principales et (ou) les dates de livraison des produits (joindre comme annexe, s'il y a lieu).

B. Basis of Payment:

Insert the basis of payment or bases of payment that form part of the contract that are applicable to the task description of the work; e.g. firm lot price, limitation of expenditure, firm unit price

C. Cost of Task:**Insert Option 1 or 2:****Option 1:**

Total estimated cost of Task (Applicable taxes extra): Insert the applicable cost elements for the task determined in accordance with the contract basis of payment; e.g. Labour categories and rates, level of effort, Travel and living expenses, and other direct costs.

Option 2:

Total cost of Task (Applicable taxes extra): Insert the firm unit price in accordance with the contract basis of payment and the total estimated cost of the task.

D. Method of Payment

Insert the method(s) of payment determined in accordance with the contract that are applicable to the task; i.e. single payment, multiple payments, progress payments or milestone payments. For milestone payments, include a schedule of milestones.

B. Base de paiement :

Insérer la base ou les bases de paiement qui font partie du contrat qui sont applicables à la description du travail à exécuter : p. ex., prix de lot ferme, limitation des dépenses et prix unitaire ferme.

C. Coût de la tâche :**Insérer l'option 1 ou 2****Option 1 :**

Coût total estimatif de la tâche (Taxes applicables en sus) Insérer les éléments applicables du coût de la tâche établis conformément à la base de paiement du contrat. p. ex., les catégories de main d'œuvre, le niveau d'effort, les frais de déplacement et de séjour et autres coûts directs.

Option 2 :

Coût total de la tâche (Taxes applicables en sus) : Insérer le prix unitaire ferme conformément à la base de paiement du contrat et le coût estimatif de la tâche.

D. Méthode de paiement

Insérer la ou les méthode(s) de paiement établit conformément au contrat et qui sont applicable(s) à la tâche; c.-à.-d., paiement unique, paiements multiples, paiements progressifs ou paiements d'étape. Pour ces derniers, joindre un calendrier des étapes.

2. Authorization(s):

The client and/or PWGSC must authorize the task by signing the Task Authorization in accordance with the conditions of the contract. The applicable signatures and the date of the signatures is subject to the TA limits set in the contract. When the estimate of cost exceeds the client Task Authorization's limits, the task must be referred to PWGSC.

3. Contractor's Signature

The individual authorized to sign on behalf of the Contractor must sign and date the TA authorized by the client and/or PWGSC and provide the signed original and a copy as detailed in the contract.

2. Autorisation(s) :

Le client et (ou) TPSGC doivent autoriser la tâche en signant l'autorisation de tâche conformément aux conditions du contrat. Les signatures et la date des signatures appropriées sont assujetties aux limites d'autorisation de tâche établies dans le contrat. Lorsque l'estimation du coût dépasse les limites d'autorisation de tâches du client, la tâche doit être renvoyée à TPSGC.

3. Signature de l'entrepreneur

La personne autorisée à signer au nom de l'entrepreneur doit signer et dater l'AT, autorisée par le client et (ou) TPSGC et soumettre l'original signé de l'autorisation et une copie tel que décrit au contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

31

Version C.4 avril 2019



Public Works and Government Services Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Annex
Annexe _____

Task Authorization Autorisation de tâche

Contract Number - Numéro du contrat

Contractor's Name and Address - Nom et l'adresse de l'entrepreneur	Task Authorization (TA) No. - N° de l'autorisation de tâche (AT)
	Title of the task, if applicable - Titre de la tâche, s'il y a lieu
	Total Estimated Cost of Task (Applicable taxes extra) Coût total estimatif de la tâche (Taxes applicables en sus) \$

Security Requirements: This task includes security requirements
Exigences relatives à la sécurité : Cette tâche comprend des exigences relatives à la sécurité

No - Non Yes - Oui If YES, refer to the Security Requirements Checklist (SRCL) included in the Contract
SI OUI, voir la Liste de vérification des exigences relative à la sécurité (LVERS) dans le contrat

For Revision only - Aux fins de révision seulement

TA Revision Number, if applicable Numéro de révision de l'AT, s'il y a lieu	Total Estimated Cost of Task (Applicable taxes extra) before the revision Coût total estimatif de la tâche (Taxes applicables en sus) avant la révision \$	Increase or Decrease (Applicable taxes extra), as applicable Augmentation ou réduction (Taxes applicables en sus), s'il y a lieu \$
--	--	---

Start of the Work for a TA : Work cannot commence until a TA has been authorized in accordance with the conditions of the contract.

Début des travaux pour l'AT : Les travaux ne peuvent pas commencer avant que l'AT soit autorisée conformément au contrat.

1. Required Work: - Travaux requis :

A. Task Description of the Work required - Description de tâche des travaux requis	See Attached - Ci-joint <input type="checkbox"/>
B. Basis of Payment - Base de paiement	See Attached - Ci-joint <input type="checkbox"/>
C. Cost of Task - Coût de la tâche	See Attached - Ci-joint <input type="checkbox"/>
D. Method of Payment - Méthode de paiement	See Attached - Ci-joint <input type="checkbox"/>

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

32

Version C.4 avril 2019

Annex
Annexe _____

Contract Number - Numéro du contrat

2. Authorization(s) - Autorisation(s)

By signing this TA, the authorized client and (or) the PWGSC Contracting Authority certify(ies) that the content of this TA is in accordance with the conditions of the contract.

En apposant sa signature sur l'AT, le client autorisé et (ou) l'autorité contractante de TPSGC atteste(nt) que le contenu de cette AT respecte les conditions du contrat.

The client's authorization limit is identified in the contract. When the value of a TA and its revisions is in excess of this limit, the TA must be forwarded to the PWGSC Contracting Authority for authorization.

La limite d'autorisation du client est précisée dans le contrat. Lorsque la valeur de l'AT et ses révisions dépasse cette limite, l'AT doit être transmise à l'autorité contractante de TPSGC pour autorisation.

Name and title of authorized client - Nom et titre du client autorisé à signer

Signature

Date

PWGSC Contracting Authority - Autorité contractante de TPSGC

Signature

Date

3. Contractor's Signature - Signature de l'entrepreneur

Name and title of individual authorized - to sign for the Contractor
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom de l'entrepreneur

Signature

Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

33

Version C.4 avril 2019

**ANNEXE F
CALENDRIER PROVISoire**

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

34

Version C.4 avril 2019

ANNEXE G
PREMIÈRE PAGE DU CONTRAT



Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

PURCHASING OFFICE - BUREAU DES ACHATS

CONTRACT – CONTRAT

Utilisez la mention « Le Canada accepte votre soumission » lorsque vous avez publié un document d'Invitation à soumissionner, dont les sections 1 et 2 étaient remplies, et que le soumissionnaire a présenté un document de soumission.

Canada accepts your bid to provide to Canada the goods, services or both described in the Contract in accordance with the conditions and at the prices set out in the Contract.

Le Canada accepte votre soumission de fournir au Canada les biens, services ou les deux décrits dans le contrat conformément aux conditions et aux prix prévus au contrat.

Utilisez la mention « Nous vous demandons de » lorsque votre invitation à soumissionner était verbale, que vous n'avez pas envoyé au soumissionnaire un document d'invitation à soumissionner dont la section 2 était remplie, et que vous n'avez pas passé en revue avec le soumissionnaire les modalités prévues à la section 2.

You are requested to sell to the Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the supplies and services listed herein and on any attached sheets at the price or prices set out therefor.

Nous vous demandons de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans les présentes et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés dans les présentes et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

The vendor hereby accepts this contract Le fournisseur accepte le présent contrat	
Name, title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre du signataire autorisé (caractère d'impression)	
Signature	Date

Le fournisseur ne signe qu'un contrat qui porte la mention « Nous vous demandons de ».

File No. – N° de dossier	
Date of Contract – Date du Contrat	
Contract No. - N° du contrat	Amendment No. - N° de modification
Client Reference No. (optional) - N° de référence du client (facultatif)	
Financial Code(s) – Code(s) financier(s)	
Duty - Droits <input checked="" type="checkbox"/> Included Inclus <input type="checkbox"/> Excluded En sus	GST - TPS/ HST – TVH <input checked="" type="checkbox"/> Included Inclus <input type="checkbox"/> Excluded En sus
FOB – FAB DESTINATION	
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.	
Invoices - Original and two copies must be completed and sent to: Factures – L'original et deux copies doivent être remplis et envoyés à : See Section 2, Article 6. Voir Section 2, Article 6.	
Address inquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1.	
Area Code and Telephone No. Code régional et N° de téléphone	Facsimile No. N° de télécopieur
Total estimated cost – Coût total estimatif	
For the Minister – Pour le Ministre	

ANNEX H PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI – ATTESTATION

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

v. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail \(https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contracts-federaux.html#s4\)](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contracts-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) » pendant la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie avant l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est une coentreprise, il doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

vi. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsqu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) ». L'imposition d'une telle sanction par EDSC fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

Je, soumissionnaire, en présentant les renseignements suivants à l'autorité contractante, atteste que les renseignements fournis sont exacts à la date indiquée ci-dessous. Les attestations fournies au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends que le Canada déclarera une soumission non recevable, ou un entrepreneur en situation de manquement, si une attestation est jugée fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions, ou pendant la durée du contrat. Le Canada aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations d'un soumissionnaire. À défaut de répondre à toute demande ou exigence imposée par le Canada, la soumission peut être déclarée non recevable ou constituer un manquement aux termes du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

36

Version C.4 avril 2019

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, visitez le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Date : _____ (AAAA/MM/JJ) [si aucune date n'est indiquée, la date de clôture de la demande de soumissions sera utilisée]

Compléter à la fois A et B.

A. Cochez seulement une des déclarations suivantes :

- A1. Le soumissionnaire atteste qu'il n'a aucun effectif au Canada.
- A2. Le soumissionnaire atteste qu'il est un employeur du secteur public.
- A3. Le soumissionnaire atteste qu'il est un [employeur sous réglementation fédérale](#), dans le cadre de la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#).
- A4. Le soumissionnaire atteste qu'il a un effectif combiné de moins de 100 employés permanents à temps plein et/ou permanents à temps partiel au Canada.

A5. Le soumissionnaire a un effectif combiné de 100 employés ou plus au Canada; et

- A5.1. Le soumissionnaire atteste qu'il a conclu un [Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi](#) valide et en vigueur avec EDSC – Travail.

OU

- A5.2. Le soumissionnaire a présenté l'[Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi \(LAB1168\)](#) à EDSC - Travail. Comme il s'agit d'une condition à l'attribution d'un contrat, remplissez le formulaire intitulé Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168), signez-le en bonne et due forme et transmettez-le à EDSC – Travail.

B. Cochez seulement une des déclarations suivantes :

- B1. Le soumissionnaire n'est pas une coentreprise.

OU

- B2. Le soumissionnaire est une coentreprise et chaque membre de la coentreprise doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation. (Consultez la section sur les coentreprises des instructions uniformisées.)

Signature: _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
E0276-200119/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
E0276-200119

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic216
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
VIC-9-42021

37

Version C.4 avril 2019

ANNEXE I INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

1. Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter cette annexe afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si cette annexe n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

2. Paiement électronique de factures – contrat

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

Signature: _____

Date : _____ (AAAA/MM/JJ) [si aucune date n'est indiquée, la date de clôture de la demande de soumissions sera utilisée]